

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing :
Trois mois. . . . . 12 f.
Six mois. . . . . 23
Un an. . . . . 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverheck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée ; A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A TOURNAI, au bureau du journal l'Economie ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

Nous donnons en Supplément le Compte-rendu de la séance d'hier du Corps législatif.

ROUBAIX, 21 JANVIER 1870

Si nous en jugeons d'après les notes que nous envoie un de nos correspondants — notes que nous résumons plus loin — la séance législative d'hier n'a pas présenté un bien vif intérêt. Elle a été occupée par des discours de MM. Jules Simon, Guillaumir et Clément Duvernois qui ont combattu la dénonciation des traités de commerce. Nous attendrions le compte-rendu officiel pour apprécier la valeur des arguments invoqués par ces messieurs.

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs deux circulaires publiées par les préfets de l'Aude et d'Ille-et-Vilaine à propos des élections qui vont avoir lieu dans ces départements. Elles posent les vrais principes, témoignent du plus complet respect de la liberté électorale, et, comme le dit le Temps, elles tranchent d'une façon presque miraculeuse sur le langage auquel l'administration nous avait habitués. Bref, elles font un incontestable honneur au gouvernement qui les a inspirés.

Mais le même journal fait une remarque fort juste : M. le marquis de la Jonquière, préfet de l'Aude, se montre, dit-il, plein d'enthousiasme pour « les principes nouveaux » et pour « le ministère libéral » qui est chargé de les appliquer. Ce ministère, dit le préfet, « est profondément dévoué au pays », ce qui semble insinuer que les ministères précédents l'étaient moins, ou n'étaient pas du tout. M. de la Jonquière apprend, en outre, aux électeurs, « que leur conscience ne relève d'aucune puissance humaine, et que nul ne leur demandera compte de leurs préférences. »

« Quand on lit de pareilles choses, on éprouve quelque déplaisir à se rappeler que ce fonctionnaire, auquel la liberté inspire aujourd'hui de tels transports, a présidé à l'élection qui a été cassée. Sans amnistier sa conduite précédente, on l'estimerait plus, ce nous semble, s'il avait mieux aimé donner sa démission que de chanter la palinodie. Ce sont de tels faits, ce sont de tels exemples qui sont la critique la plus amère de notre centralisation. »

Les travaux du Concile oecuménique avancent lentement. La congrégation a tenu séance le 19 janvier. Six pères ont

pris la parole. La question actuellement discutée est celle des diverses doctrines philosophiques condamnées par le Syllabus.

J. REBOUX

L'orgueil, les prétentions, les fureurs despotiques des amis de M. Rochefort et de M. Rochefort lui-même, n'ont plus de mesure. Qu'on lise la Marseillaise, et l'on verra que les élus du suffrage universel ainsi que le pays tout entier ne sont tenus pour rien dans ces démagogues qui n'ont qu'un argument : mettre hors la loi tous ceux qui ne se courbent pas sous leur insupportable tyrannie.

On aurait pu croire que M. Rochefort, ramené au devoir par une décision prise par le Corps législatif, à une majorité écrasante, serait désormais un peu moins infatué de lui-même et comprendrait enfin l'insuffisance de sa maigre personnalité. En pensant ainsi, combien nous serions loin de compte ! Ecoutez M. Rochefort pérorant aujourd'hui dans la Marseillaise, et vous verrez que si on l'envoie devant la police, comme un simple mortel, c'est que le Pouvoir « a peur » de lui ; c'est que l'idée « de le savoir circulant dans les rues » donne à l'autorité « des tremblements dans les jambes. » M. Rochefort était passablement ridicule ; le voici grotesque.

Malheureusement pour M. Rochefort ce n'est pas seulement la majorité parlementaire de son pays, mais encore l'Europe entière qui le condamne. Les journaux étrangers sont remplis à son adresse, des appréhensions les plus sévères, en même temps qu'ils donnent à la conduite de M. Emile Ollivier une adhésion unanime. Dans les feuilles anglaises, nous trouvons cette idée que la fermeté calme du garde des sceaux et de ses collègues n'aurait pas dû rencontrer une seule voix opposante. « En Angleterre, s'écrit le Morning Post, ce pays, dont on se plaint, si souvent, à citer l'exemple, il ne se serait pas élevé une seule voix, nous n'hésitions pas à l'affirmer, pour s'opposer au jugement d'un membre du Parlement, coupable d'une infamie semblable à celle commise par Rochefort. La Chambre des Communes aurait, elle-même et sur le champ, pris l'affaire en mains, comme cela lui est arrivé déjà dans des circonstances moins graves, et aurait immédiatement expulsé le député criminel. »

C'est contre un tel mouvement de reproche que les irréconciliables et M. Rochefort prétendent payer d'audace. Effort impuissant et peine perdue. Le Corps législatif a refusé son concours au député de la 1<sup>re</sup> circonscription de Paris, et la loi va parler. Il faudra, bon gré mal gré, que M. Rochefort se soumette et se taise.

(Correspondance Havas).

La province, dont s'occupent si peu nos irréconciliables, est tellement excédée des pratiques révolutionnaires employées par eux à Paris, qu'elle va jusqu'à remettre à l'ordre du jour cette

vieille question de savoir si la France n'aurait pas intérêt à réunir ses députés autre part que dans sa capitale. Une feuille de Lyon, la Décentralisation, se prononce affirmativement à cet égard :

« Sous la République, dit-elle, l'idée fut émise de transporter l'assemblée loin des agitations de la capitale et de la faire siéger dans une ville de province. Et pourquoi ne transférerait-on pas aujourd'hui le Corps législatif loin de Paris ? La même feuille ajoute que l'habitude est prise de voir siéger à Paris ce grand corps de l'Etat ; mais que rien ne s'oppose absolument à ce qu'on rompe avec cette habitude. Les Etats généraux ne siégeaient pas à Paris ; la première assemblée constituante débuta à Versailles, et puis qu'on va faire de la décentralisation, ce serait une mesure qui rentrerait parfaitement dans cet ordre d'idées. »

Nous n'insisterons pas sur le développement donné à cette thèse par le rédacteur de la Décentralisation, M. Garnier. Mais il n'est pas sans intérêt de voir quel mouvement d'opinion provoquent, dans nos départements, les manifestations démagogiques.

CH. NURBEL.

Le préfet de l'Aude adresse la proclamation suivante aux électeurs de la 3<sup>e</sup> circonscription :

Vous êtes convoqués aux 6 et 7 février pour élire un député au Corps législatif.

C'est sous le régime des principes nouveaux inaugurés par l'empereur et appliqués par un ministère libéral et profondément dévoué au pays que vous êtes appelés à déposer un vote.

Vous exercerez librement votre droit.

Vous n'avez qu'à choisir entre les candidats sortira des seules inspirations de votre conscience, qui ne relève d'aucune puissance humaine, et nul ne vous demandera compte de vos préférences. Le gouvernement vous défendrait au besoin contre des pressions illégitimes.

Électeurs !

La période électorale va commencer.

Pour tous elle doit s'écouler dans le calme et la tranquillité. Aucune agitation ne doit se produire dans la circonscription.

Je compte sur le concours de chacun de vous pour le maintien absolu de l'ordre, et c'est avec confiance que je m'adresse à vos sentiments d'honneur et de patriotisme, pour empêcher le retour de scènes que je ne veux pas rappeler, et que vous regrettez aujourd'hui.

Vous aurez toutes les libertés, mais toute tentative de désordre serait énergiquement réprimée.

Soyez calmes, soyez modérés comme il convient à des hommes libres qui affirment leur droit de citoyens.

L'attention publique est portée sur vous.

Montrez-vous dignes du pays, dignes des institutions nouvelles qui affirment l'alliance de l'empire et de la liberté.

Le préfet, MARQUIS DE LA JONQUIÈRE.

Carcassonne, 16 janvier 1870.

Ma lettre suivante est adressée par le préfet d'Ille-et-Vilaine aux maires du départe-

ment, sur la conduite qu'ils doivent tenir dans les élections des 6 et 7 février :

Rennes, 15 janvier, 1870.

Monsieur le maire,

Les électeurs de la 2<sup>e</sup> circonscription du département d'Ille-et-Vilaine sont convoqués pour les 6 et 7 février prochain, à l'effet d'élire un député.

Le gouvernement entend garder dans l'élection une neutralité absolue.

Je vous prie, monsieur le maire, de vous inspirer des sentiments qui l'animent, et d'assurer en ce qui vous concerne, la liberté et la sincérité du scrutin.

L'élection d'un député est l'un des actes les plus importants de la vie des citoyens. Vos administrés l'accompliront, je n'en doute pas, avec la réflexion, le calme et le recueillement qui conviennent dans une circonstance aussi solennelle, et lorsque le suffrage universel aura prononcé en toute liberté, une décision de la majorité sera acceptée par tous avec le respect que doit inspirer la volonté du pays légalement exprimée.

Recevez, monsieur le maire, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le préfet d'Ille-et-Vilaine, CALLAC.

La Grève du Creuzot

Il est exact que M. Schneider a quitté Paris pour se rendre au Creuzot, où une grève vient d'éclater.

L'établissement du Creuzot est de beaucoup le plus important de France ; il n'occupe pas moins de dix mille ouvriers qui ont en effet suspendu brusquement leur travail.

Toutefois nous devons dire que cette suspension de travail a conservé jusqu'ici un caractère absolument pacifique, et qu'il y a tout lieu d'espérer qu'elle n'en sortira pas. Quant à la solution des questions posées par les ouvriers du Creuzot, la présence de l'honorable M. Schneider ne contribuera pas peu, nous en avons la confiance, à l'accélérer. Le président du Corps législatif jouit d'une réelle influence sur les ouvriers du Creuzot, qui le connaissent pour un homme actif, intègre et préoccupé incessamment d'améliorer leur bien-être.

L'usine du Creuzot n'avait pas vu de grèves depuis 1848, et pendant vingt-deux ans elle n'a pas fait éprouver un seul jour de chômage aux ouvriers qu'elle emploie : on est donc fondé à croire que les négociations engagées aujourd'hui même entre les intéressés ne tarderont pas à amener de bons résultats, et que les travaux interrompus seront repris dans un délai très-rapproché.

E. BAUER.

Correspondances Particulières

du Journal de Roubaix

Paris, jeudi 20 janvier

Nous sommes dans une accalmie bien accueillie du public après les émotions de ces derniers jours ; on espère que ce calme se prolongera et que la mise en jugement de M. Rochefort ne provoquera pas de mouvement. Du reste la situation change : ce ne serait plus à proprement parler contre le gouvernement que protesteraient les partisans de l'émeute, ce serait contre la justice elle-même.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 22 JANVIER 1870.

— 74 —

TRISTAN DE BEAUREGARD

PAR LE MARQUIS DE FOUDRAS.

(Suite).

XXXIV

LE PREMIER SOUIRE DE LA GLOIRE.

Enivré, touché, il s'y livra avec d'autant plus d'abandon, qu'il s'était montré peu de heures auparavant plus sévère pour ces mêmes influences qu'il subissait avec tant de bonheur. Il ne regretta pas encore le parti qu'il avait pris, mais déjà il en comprenait moins l'utilité, car il reconnaissait que la fréquentation de femmes aussi supérieures devait être une ressource immense, en même temps que leur appui direct serait, sans aucun doute, un puissant secours pour sa jeune et incertaine renommée. Il se sentait toujours capable d'accomplir de grandes choses, seulement il croyait moins qu'il pourrait à

lui seul vaincre l'indifférence du public. « Je dirai tout cela à Simon — pensa-t-il — et il me conseillera peut-être de ne pas abandonner complètement ces deux nobles femmes qui me témoignent tant d'intérêt. »

A neuf heures, Tristan dit à madame de Rosemont qu'il était prêt à commencer sa lecture, et qu'il fallait peut-être se hâter, afin que ces dames fussent libres ensuite d'aller dans le monde si tel était leur projet.

— Ah ! monsieur, quelle injure ! — s'écria la duchesse. — Toute cette soirée est à vous, et quand vous aurez cessé de nous charmer, nous voudrions rester sur nos impressions.

— De mon côté, je vous prierais de différer encore notre plaisir de quelques instants — reprit la marquise, du ton d'une personne qui sollicite une grâce — j'ai engagé quelques-unes de mes amies à venir vous entendre, et je serais désolée pour elles qu'elles eussent quelque chose à regretter.

— Vous m'avez tendu un piège, madame — dit Tristan avec douceur. — Votre billet parlait de deux personnes seulement.

— J'ai eu honte de mon égocisme ; et puis, pardonnez-moi cette faiblesse, j'ai craint de me faire des ennemis. Je n'aurai d'ailleurs que peu de monde et seulement des personnes bien dignes de vous apprécier.

— Nous serons si heureuses de jouir de vos succès — interrompit vivement la duchesse

— vous faites maintenant partie de notre amour-propre.

Tristan s'inclina avec un air de résignation qui n'avait rien de triste, et la conversation recommença, intéressante et animée comme pendant le dîner.

A dix heures et demie seulement elle fut interrompue par l'arrivée de quelques personnes que madame de Rosemont remercia de leur aimable empressement.

A onze heures le salon de la marquise était plein, et on arrivait encore. Quelques hommes, faute de sièges, se tenaient déjà debout dans les embrasures des fenêtres et dans le vide des portes.

Tristan avait cessé de s'inquiéter de cette affluence ; peut-être même ne s'en apercevait-il pas : il causait avec la duchesse, et la marquise venait de temps en temps le supplier gracieusement de lui pardonner.

D'ailleurs tous les regards étaient tournés vers lui. Les femmes se le montraient et se communiquaient à voix basse leurs impressions, après quoi elles le regardaient encore : il était si jeune, si beau, et surtout si inconnu.

Un poète est pour tout le monde, des salons un homme dont le désouvement et la curiosité font un géant jusqu'à ce que la satiété et l'envie ne fassent un nain.

Tristan avait dit tout cela dans les vers qu'il allait lire ; mais il ne le savait plus, et en le lisant il ne devait pas le croire.

S'il l'eût osé, il aurait prié cette foule d'oublier qu'il l'avait calomniée.

Quelques femmes, jeunes et belles, voulurent lui être présentées : ce fut la duchesse qui s'en chargea. Tristan ne s'étonna point qu'elle portât aux nues un talent qu'elle ne connaissait pas encore.

Cependant la lecture ne commençait pas : madame de \*\*\* n'était pas arrivée. Tous les salons ont une madame de \*\*\* qu'on attend toujours, et qui ne vient que la dernière, quand toutefois elle vient.

Déjà cinq ou six femmes étaient parties, et dans le nombre il y en avait deux ou trois de celles qui s'étaient fait présenter à Tristan ; elles avaient vu la nouvelle célébrité ; elles pourraient dire, à la rigueur, qu'elles l'avaient admirée, que ses vers étaient ravissants, etc., etc., mais il y avait ce soir-là grand bal d'une ambassade quelconque.

Enfin, quand la lecture commença, tout le monde était assis dans le salon, et il y avait même quelques sièges vides. C'était probablement ce que prévoyait la marquise quand elle avait dit à Tristan qu'elle n'aurait que quelques personnes bien dignes de l'apprécier.

Le succès du jeune poète fut immense. Quand les feuillets qu'il avait apportés furent épuisés, on fit un appel à sa mémoire, quand sa mémoire fut rebelle, on le supplia d'aller chercher ses manuscrits. Tristan s'y refusa ; il était, une heure du matin, et comme il avait dit les plus beaux fragments

de son œuvre, il eut la sagesse de s'en tenir là.

On épissa toutes les formules du regret comme on avait épissé toutes les formules de la louange. Quel malheur que ce fut déjà fini ! on n'avait rien entendu, d' aussi parfaitement beau ; Victor Hugo et Lamartine étaient surpassés ; la France avait un sublime poète de plus ; on pouvait être gentil-homme et grand homme ! Ces choses se disaient tout haut, et même elles se répétaient tout bas ; madame de Rosemont allait de l'un à l'autre pour les recueillir et les transmettre à Tristan, qui se sentait modestement retiré à l'écart après son compte d'Orizy.

Celui-ci aurait tout autant aimé que le succès de son ami fut moins éclatant ; mais il ne le montra pas, et il se contenta de penser que ce succès lui serait fidèle. L'envie est la plus mauvaise des passions, aussi il n'y en a pas qui soit plus hypocrite.

Je vous l'avais annoncé, mon cher — disait-il à Tristan — le monde élégant est pour vous. Soignez bien votre réputation ; ne laissez pas vos sympathies s'engourdir, tachez qu'il vous admire, mais, si vous le pouvez, évitez qu'il vous juge, et, pour cela, multipliez les lectures et retardez les publications. Ce qu'on écoute avec passion, on le lit avec froideur. Plus tard, vous verrez. Sans doute, il viendra un moment où tout sera prêt pour faire jaillir votre renommée